

LES AMIS DE MEGÈVE & DEMI-QUARTIER

EDITO : Dernière minute

Juin 2010

Le Tribunal Administratif de Grenoble annule le PLU de Megève

Nous venons d'apprendre que le Tribunal Administratif avait annulé le PLU de Megève à la suite du recours que nous avons déposé. C'est une belle victoire pour notre Association qui n'avait cessé de dénoncer les partis pris de ce PLU : tout voiture, tout ski, insuffisante protection de plusieurs espaces sensibles, notamment le Calvaire, etc. L'Association obtient, en outre, la condamnation de la Ville à lui verser 1000 euros.

Du fait de l'annulation, c'est l'ancien POS qui revit ... en attendant une future révision.

Pour en savoir plus, nous vous attendons à l'Assemblée Générale du 9 août.

Patrick Werner, Président

LES AMIS DE MEGÈVE & DEMI-QUARTIER

Association Agréée pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Lettre n° 36

Juin 2010

EDITO

Chers sociétaires,

Alors que, certainement, vous préparez votre séjour d'été à Megève ou à Demi-Quartier, votre Association vit une période particulièrement active.

D'abord pour choisir **vos activités d'été** : l'Assemblée Générale annuelle du lundi 9 août sera l'occasion de faire le point sur la vie et les actions de l'Association. Venez-y nombreux ... et à jour de votre cotisation, cela améliorera la fluidité de l'accès à l'A.G. Deux autres activités nous permettront de nous retrouver : les balades du 27 juillet et le dîner du 11 août. Le succès de ce dîner va croissant au fil des années, au point qu'il n'est pas simple de trouver un lieu qui puisse nous accueillir tous dans de bonnes conditions. Cette année, comme l'an dernier, ce sera au restaurant de *La Caboche*.

L'autre thème qui occupe fortement le Conseil d'Administration, c'est **l'urbanisme et le cadre de vie**. Vous lirez dans le corps de cette lettre que nous allons être consultés sur deux révisions du PLU dont le principe a été voté par le Conseil Municipal de Megève au cours de sa séance du 22 février 2010. Mais quel est l'avenir de ce PLU dont, vous le savez, votre Association a demandé l'annulation devant le Tribunal Administratif de Grenoble ? A l'heure où j'écris ces lignes (6 juin 2010), nous attendons le jugement incessamment. Lors de l'audience tenue le 21 mai dernier et où nous étions représentés, le rapporteur public a conclu à l'annulation totale pour vice de procédure ; il ajoute qu'en tout état de cause, le PLU encourt l'annulation partielle sur certaines zones dont le Calvaire, pour absence de protection satisfaisante, notamment. Attendons donc le jugement, mais l'appréciation de nos juristes est que le rapporteur devrait être suivi ; l'annulation totale rendrait sans base légale non seulement le PLU, mais aussi les projets de révision simplifiée.

Pour en savoir plus, car le jugement sera sans doute rendu d'ici là, venez à **l'Assemblée Générale** du 9 août.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite un très bon été.

Patrick Werner, Président

Quelques nouvelles de ce début d'année :

§ Lancement des Megève Business Angels (MBA)

Nous sommes informés par Monsieur Jean-Marc Seigneur -4^{ème} adjoint en charge du développement économique et touristique au Conseil Municipal de Megève- de l'installation dans la commune de deux sociétés « innovantes ». Répondant au souci des mégevans de voir se développer ce type d'activités du tertiaire Monsieur Seigneur lance l'idée de la création du MBA. « *Le but de cette organisation – informelle à ce jour - est d'aider des jeunes mégevans ayant terminé leurs études à créer leur entreprise tout en restant sur la commune. Pour se faire, certains pourraient avoir besoin des conseils d'entrepreneurs expérimentés ainsi que de fonds propres pour se lancer* ». Le Conseil d'Administration des Amis de Megève et Demi-Quartier approuve le principe d'une telle initiative mais considère que notre Association en tant que telle n'a pas à s'engager dans des projets privés qui pourraient voir le jour. Pour le cas où certains sociétaires souhaiteraient être informés de projets existants ou à venir, ils peuvent prendre contact directement avec Jean-Marc Seigneur en lui écrivant à :

jean-marc.seigneur@reputation.com

§ Tennis du Mont d'Arbois

Après la suppression de 4 courts (sur les 7), Jean-Lou Fabbro continuera cet été l'animation des trois courts restants et proposera des stages comme par le passé. Nous avons un « petit espoir » qu'un ou deux courts supplémentaires soient construits sur cette zone pour les saisons à venir.

§ Le **restaurant** situé aux premières chapelles du Calvaire sera ouvert cet été.

§ Zones hôtelières sur Megève

Au cours de sa séance du 22 février 2010 le Conseil Municipal de Megève a voté :

- à l'unanimité le principe d'une révision simplifiée N°1 du PLU qui permettrait d'augmenter la surface de l'ensemble hôtelier prévu à **La Cry**,

- par 10 voix pour, 2 contre et 12 abstentions le principe d'une révision simplifiée N°2 du PLU qui permettrait la construction d'un ensemble hôtelier sur le lieu dit **La Pige (Chemin du Tour)**.

Suite à la proposition de Madame Le Maire de nous consulter sur ces projets, votre Conseil a bien évidemment répondu par l'affirmative mais, au moment où nous écrivons ces lignes, nous restons dans l'attente des modalités envisagées par la Mairie pour opérer cette concertation.

§ Projets de liaison entre le domaine skiable de Megève et l'Espace Diamant.

- Le projet de liaison par le Col de Véry semble définitivement abandonné.
- Une liaison par le bas de l'Alpette est toujours envisagée mais reste au stade de pré-étude.

§ Retenue collinaire au lieu dit 'Le Plein Rocher' à Demi-Quartier

Ce projet dont le début des travaux était envisagé dès ce printemps a été repoussé dans l'attente d'autorisations administratives complémentaires. Votre Conseil a émis -par l'intermédiaire de la FRAPNA- des réserves portant notamment sur le fait qu'il ne semble pas prévu de 'paysager' de manière satisfaisante cette retenue d'eau et que sa conception ne permette pas d'en faire un lieu d'agrément touristique pour la saison d'été.

Activités Estivales de l'Association

Mardi 27 Juillet 2010	Balades)) Voir feuille d'inscription
)	
Mercredi 11 Août 2010	Dîner)	

Vous trouverez, sur ces fiches, les participations demandées pour ces manifestations

Nous vous rappelons que, pour participer, vous devez être à jour de votre cotisation



Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 9 Août 2010

Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement

Auditorium de la Médiathèque Palais des Sports à 17h00 précises

17h00 Ouverture de l'assemblée générale :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Patrick Werner administrateur sortant sollicitera vos suffrages)
- Fixation du montant des adhésions
- Questions diverses...

18h15 Marc Céreuil, Guide de haute montagne de la Compagnie des Guides de Chamonix et président de la Caisse de Secours, présentera et commentera un film sur Rébuffat "Le Monde de Gaston"

19h00 Cocktail

NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VOUS DEVEZ ÊTRE À JOUR DE VOTRE COTISATION (merci de le faire le plus rapidement possible pour éviter le retard le jour de l'assemblée -de préférence par chèque)

Conformément aux statuts, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre de l'Association

✂-----

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du Lundi 9 Août 2010

Le À

("Bon pour pouvoir" et signature)

Enquête auprès des résidents réguliers de Megève et Demi-Quartier

Vous trouverez ci-joint un questionnaire établi par l'Office du Tourisme ; il nous semble particulièrement important qu'un grand nombre de sociétaires de notre association prenne le temps d'y répondre. Nous avons demandé à Madame Le Maire de Megève d'inclure dans les « enjeux » de la révision du PLU les souhaits des « résidents réguliers ».

Les réponses à ce questionnaire permettront à notre Association de mieux appréhender les préoccupations de ses adhérents.

Nous vous remercions par avance des réponses que vous pourrez apporter aux questions posées et plus particulièrement aux questions « ouvertes » (Commentaires et suggestions- § C & F).

***Après avoir rempli le questionnaire, merci de le transmettre par courrier (ou courriel) à Amis de Megève & Demi-Quartier BP 133 74120 MEGEVE
Les réponses reçues avant le 15 juillet seront analysées et commentées lors de notre Assemblée Générale du 9 Août***

A ne pas manquer cet été

- **Megève Plage** De mi-juin à mi septembre, Espace Patinoire Centrale
 - **Dimanche 4 Juillet** à partir de 10h00 Journée '**Portes Ouvertes**' au Palais des Sports : Nombreuses activités à découvrir ou à redécouvrir! *Gratuité sur toutes les installations* et à 12h00 '**Grand Pique Nique**' à la *Piscine du Palais des Sports*
 - **Jeudi 8 Juillet** **Concert Baroque** (Charpentier, Couperin, Campra, Bernier, Danielis et Du Mont)
 - **Du lundi 12 au mercredi 14 Juillet** **Megève Jazz Contest'**
 - **Vendredi 16 juillet et Vendredi 6 Août** Conférence présentation de l'exposition de la **Fondation Gianadda** à Martigny. Cette année **Nicolas de Staël**
 - **Vendredi 23 Juillet** **Concert** "Gershwin in Javen" (*Lac de Javen*)
 - **25 au 30 Juillet** Les **Estivales de Megève** : 7 concerts, animations musicales dans les rues, stage
 - **Mardi 3 Août** **Concert** 'André Manoukian Quartet'
 - **Jeudi 12 Août** **Jazz on Ice** 'Liz Mc Comb' et son Sextet
 - **14 et 15 Août** **Electro Jazz Festival**, *Place et rues du village*
 - **Mercredi 25 Août** Journée de Lancement du **Martelloscope** Numérique
Et toujours golf, tennis, bridge, marché des producteurs locaux, etc...
- Visiter notre site www.amis-de-megeve.com « Rubrique des Versants »
tout le détail des festivités estivales y figure.

BALADES

Deux circuits de promenades simultanées vous sont proposés le **Mardi 27 JUILLET 2010**. Nous serons accompagnés par des guides de moyenne montagne.

ATTENTION : apporter son pique-nique.

Choisissez votre circuit !

Pour les 2 circuits : balade dans le **Massif des Fiz** : Plaine Joux (Plateau d'Assy), le départ se fera du Châtelet d'Ayères puis les Chalets du Souay ; là, les 2 circuits se séparent et se retrouveront pour déjeuner ensemble

1) **Circuit du Chamois** (par le Lac de Pormenaz 1950m d'altitude, environ 2h30 du Châtelet au lac).

Réservée aux bons marcheurs, randonnée d'environ **840m de dénivelé** partant du Châtelet, les chalets de Souay, puis un passage délicat (passage en câble) par le couloir de la Chorde avant d'arriver au lac de Pormenaz. Magnifique lac. Remontée jusqu'au refuge d'Anterne et montée au Col d'Anterne pour avoir la vue sur le lac en contrebas.

2) **Circuit de la Marmotte**, (randonneurs amateurs, facile pour les enfants).

Randonnée d'environ **580m de dénivelé** - Châtelet d'Ayères / Refuge d'Anterne (environ 2h00).

Les thèmes abordés seront : la géologie (assez impressionnante sur ce parcours), la flore, les lacs et l'histoire locale.

Le départ des deux balades aura lieu parking de "La Princesse" à 8h30 précises

La journée est à 15 € par personne.

Nous vous demandons de répondre avant le «**9 JUILLET 2010**» impérativement. Attention le nombre de places est **limité**.

(Vous pouvez joindre Patrick Nodé-Langlois au 06 17 54 36 42 ou Christine Thorat-Paul au 06 63 12 35 88)

✂-----



DÎNER MONTAGNARD

Retrouvons-nous

Mercredi 11 Août 2010

Au restaurant "**La Caboche**"
453 chemin du Moutely

A partir de 19h30

Le menu vous est proposé à 26 € par personne, vin et café compris

Merci de donner votre réponse avant le **4 Août 2010**

Nombre de places limité
(80 personnes)

(Contact : Christine Thorat-Paul ☎ 06 63 12 35 88)

✂-----

Coupon-réponse Balades

Nom

.....

Prénom

.....

☎ sur place

(**indispensable** pour vous joindre facilement en cas de modification et pour prévoir un regroupement des voitures)

Circuit du chamois :

nombre de personnes X 15 € = €

Circuit de la marmotte :

Nombre de personnes X 15 € = €

Chèque à l'ordre des « **Amis de Megève** »
BP 133 74120 MEGÈVE

Coupon-réponse Dîner La Caboche

Nom

.....

Prénom

.....

Adresse

.....

☎ sur place (indispensable)

..... personnes X 26 € =

Chèque à l'ordre des "**Amis de Megève**"
BP 133 – 74120 MEGÈVE

Le Martelloscope

Le 'Martelloscope' est un espace forestier, initialement conçu pour la formation professionnelle, sur lequel il est possible de réaliser des martelages fictifs (marquage avec un marteau spécial des arbres devant être abattus), analysables avec précision de manière quantitative, qualitative et spatiale.

Le 'Martelloscope' est ici une activité touristique ludique pour sensibiliser les visiteurs à la gestion et à la préservation durable de nos forêts.

Au travers d'un parcours balisé et accompagnés d'un animateur professionnel de l'ONF (Office National des Forêts), petits et grands seront amenés à faire des choix de coupes d'arbres en fonction de plusieurs paramètres comme par exemple, la nécessité d'avoir du bois de construction (option commerciale), la proximité de pistes de ski (problème de sécurité), la permanence et l'expansion de la forêt (choix de viabilité), etc....

Ils pourront ensuite visualiser le résultat de leur sélection grâce à un site web qui donne un instantané de la forêt obtenue en fonction de leurs choix. Cela les amènera ainsi à mieux comprendre le métier du forestier et la logique de la coupe des arbres.

Visite tous les mercredis (seul ou en famille, pour tous âges). S'inscrire auprès de Megève Tourisme la veille (5€)

The 'Martelloscope' (from the French word: marteau) is a forestry area, originally set aside for professional training where we operate a fictitious hammering (using a distinctive hammer to mark trees that should be timbered) which is then evaluated in a quantitative, qualitative and spatial approach.

Here in Megève, the 'Martelloscope' is developed into an enjoyable tourism activity where visitors are confronted with the intricacy of forestry management to achieve a sustainable preservation of our forests.

Through a marked trail and accompanied by a professional from the National Forestry Office, kids and adults will have to find out which trees to cut according to a few parameters such as the need to collect construction timber (commercial option), the proximity of ski slopes (security concern), the permanence and expansion of the forest (viability choice), etc...

At the end of the trail, visitors will review the results of their selection by way of a website which provides a snapshot of the forest obtained. It will bring them to better appreciate the complexities involved in forestry work and the logic behind cutting trees.

Every Wednesday (alone or with family, open to all ages). Register with Megève tourism office one day in advance (5€/pax)

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre SITE INTERNET

www.amis-de-megeve.com

(liens avec les Communes de Megève et Demi-Quartier, et Megève Tourisme)

Et pour nous écrire : contact@amis-de-megeve.com